



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 43476

Texte de la question

M. René-Paul Victoria attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la très grave crise subie, depuis octobre dernier, par les entreprises du secteur des travaux publics et du transport à La Réunion. Ainsi, la crise départementale des travaux publics et du transport est due principalement au fait que de nombreux organismes de crédits, ayant anticipé cette crise, n'accordent plus de prêts aux promoteurs privés. Les entreprises, réunies en collectif, ont effectué des démarches auprès des organismes sociaux, fiscaux et de crédit pour la mise en place de mesures à même de les sauver ainsi que les emplois qui s'y rattachent. Elles demandent, sur le plan social, un report des charges salariales, pour la période allant du 1er trimestre 2008 au 4e trimestre 2009, et dont le paiement débiterait au 1er trimestre 2010 avec un échelonnement sur trois ans et, par ailleurs, une exonération des charges patronales pour cette même période. À crise exceptionnelle, mesures exceptionnelles : aussi, il souhaiterait avoir l'avis du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43476

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1957

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)